

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2019

## RÉFÉRENDUMS D'INITIATIVE CITOYENNE - (N° 1558)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 36

présenté par

M. Castellani, M. Acquaviva, M. Colombani et M. Pupponi

-----

**ARTICLE 4**

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« de la Présidente ou ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.

Le terme « le président » n'exclut pas une présidente, il se suffit à lui-même.